

## PERCEPTIONS VISUELLES RAPPROCHÉES



Elevage porcin

L'inscription du site d'étude en fond de parcelle, enveloppé de sa ripisylve sur ses contours Nord et Ouest en limite directe et en limite plus éloignée sur son contour Est concentre les covisibilités depuis le Sud et la RD6 ainsi que la piste cyclable.

On retrouve comme dynamique urbaine au sein de cet ensemble agricole, une habitation, une zone de recyclage, une plateforme de compostage, une station d'épuration et un hangar agricole.

RD56B

Aire d'autoroute  
de l'Arc  
RD56

A8

Aire d'autoroute  
de l'Arc  
Centre de recherche  
CNRS

Déchetterie de Rousset  
Centre de compostage

Zone de recyclage  
Habitation

L'Arc accompagné  
de sa ripisylve

Ruisseau de  
Genouillet

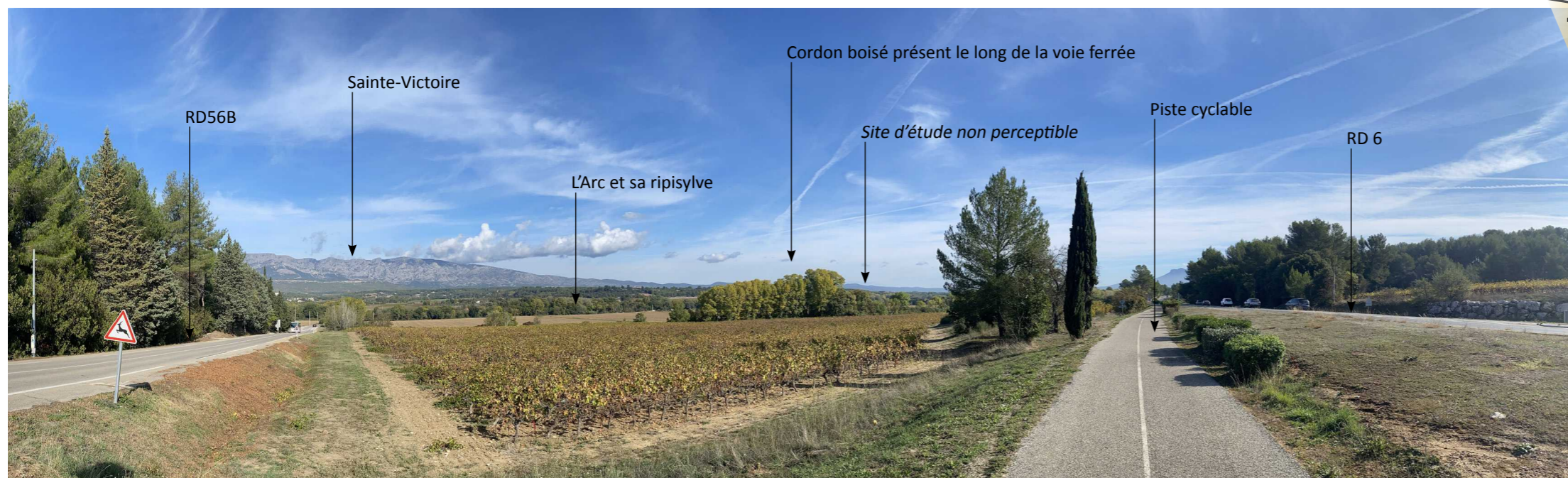
Hangar agricole

Station d'épuration

RD6

Piste cyclable  
Ancienne  
voie ferrée

0 1 km N



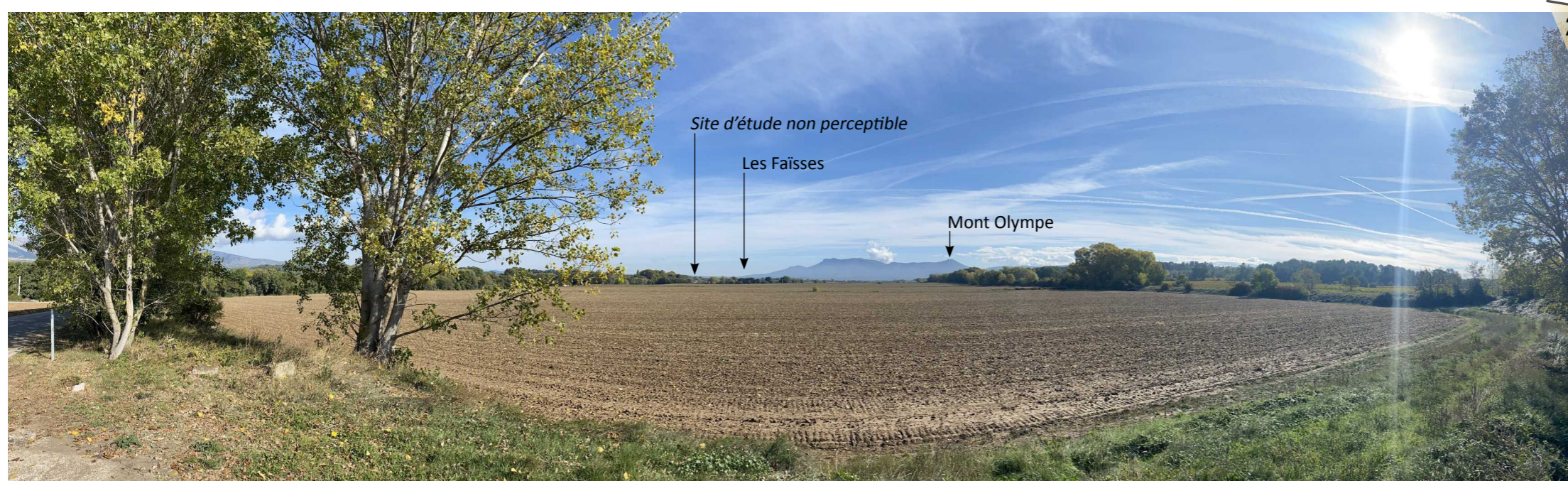
1

A l'intersection de la RD6 et de la RD56B, les structures végétales attenantes à l'ancienne voie ferrée ne permettent pas de distinguer le site d'étude.



1'

En situation hivernale le site n'est pas non plus identifiable même si de la transparence apparaît au sein des structures végétales.



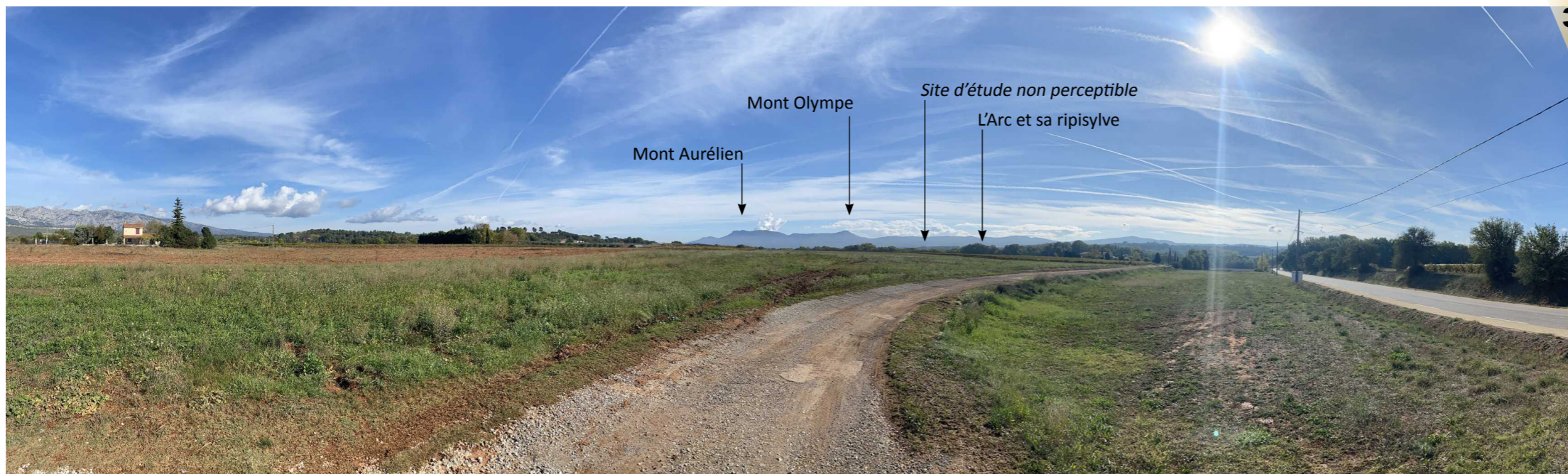
2

Plus au Nord, le long de la RD56B, on aperçoit légèrement le dépôt de matériau au travers de la haie longeant l'habitation présente au sein des Faïsses. Le site d'étude n'est pas identifiable.



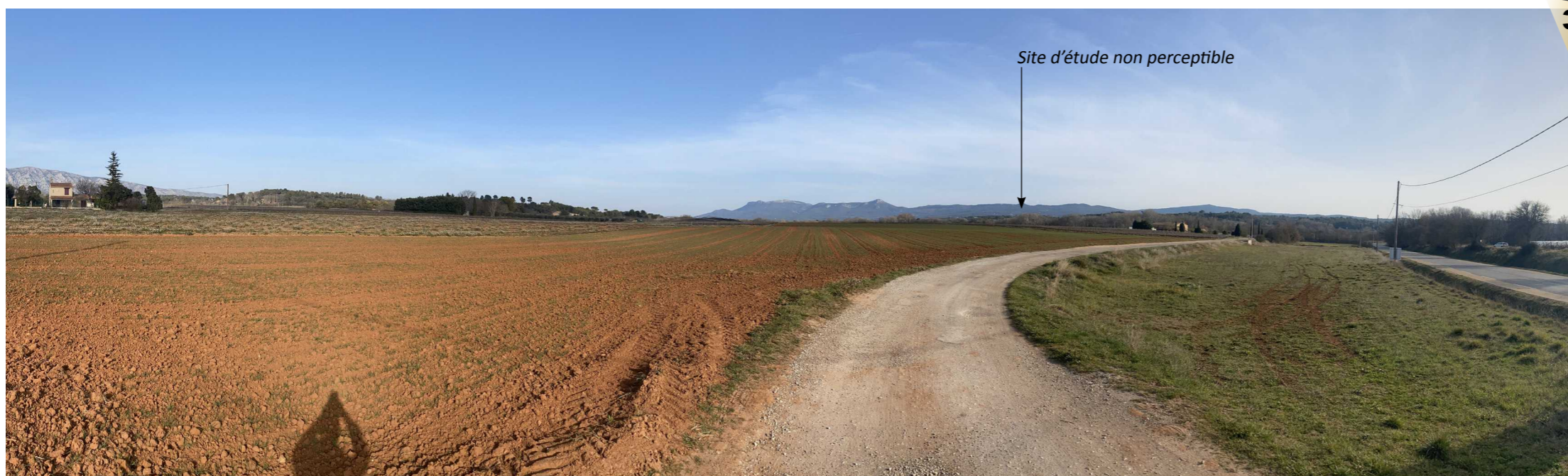
2'

En situation hivernale la situation est similaire, le site d'étude n'est pas identifiable.



3

Une fois l'Arc franchi, la ripisylve intercepte toutes les covisibilités avec le site d'étude.



3'

En situation hivernale, l'effet de la ripisylve est identique. Le site n'est pas perceptible.



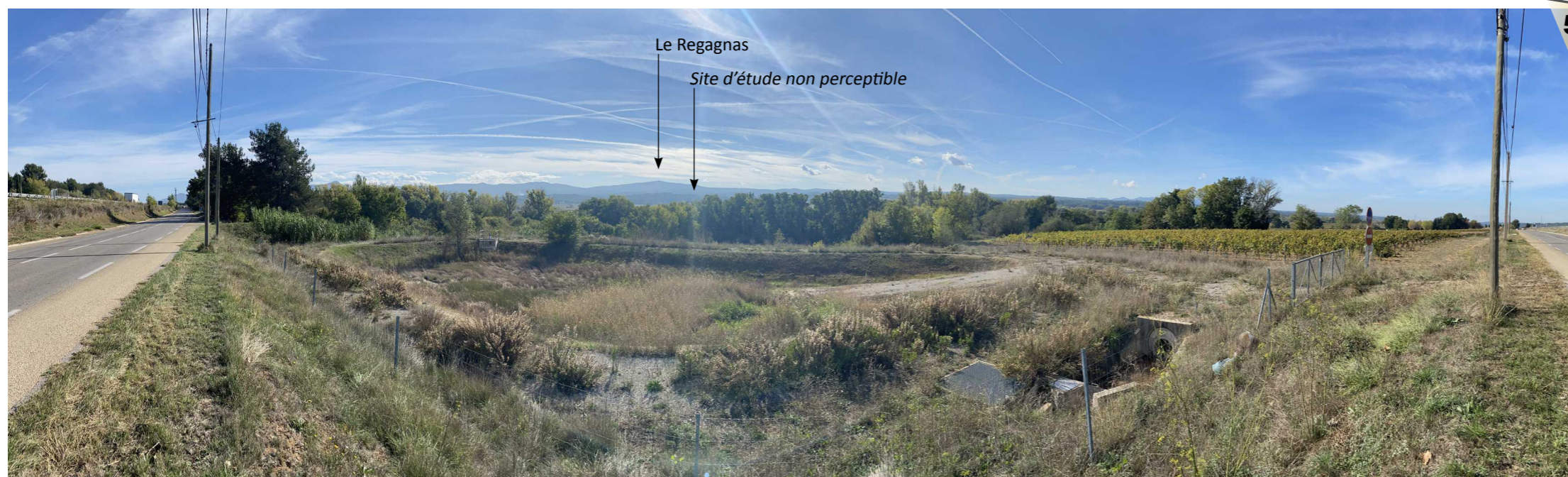
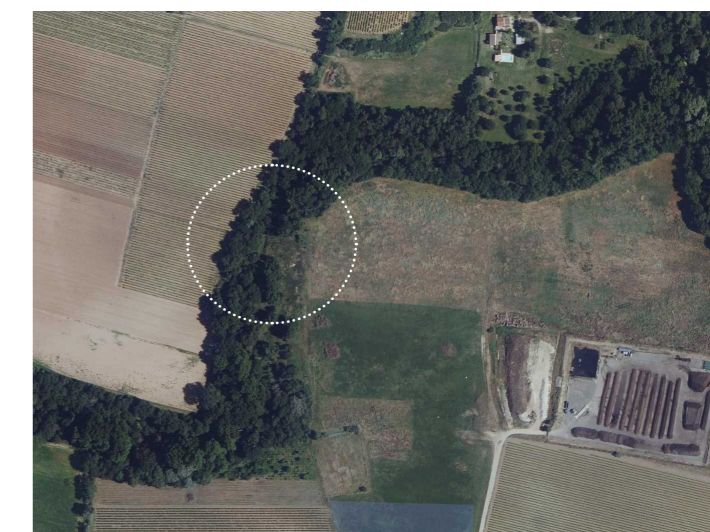
4

A proximité du site, depuis la RD56 en bordure de l'A8, la ripisylve dévoile sa parfaite opacité. Le site n'est pas identifiable.



4'

En situation hivernale, le site apparaît très légèrement sur un segment précis, en transparence au travers de la ripisylve dénuée de ses feuilles où celle-ci est moins épaisse.



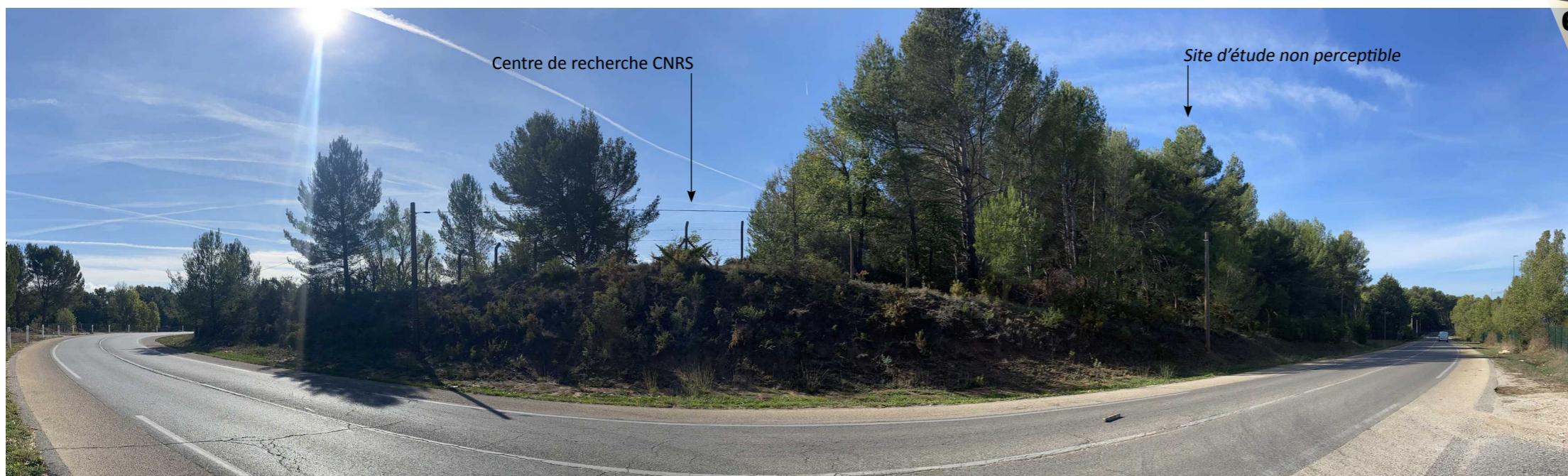
5

Au droit du site, en situation estivale, l'écran végétal est naturellement total. Le site n'est pas perceptible.



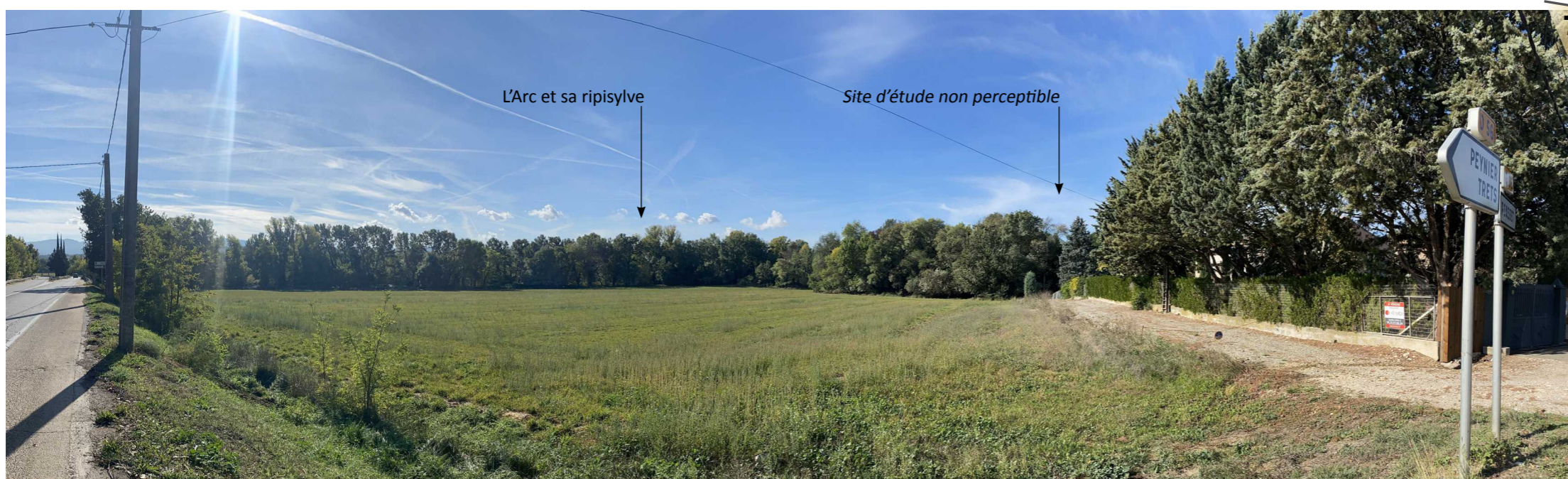
5'

En situation hivernale, l'épaisseur de la ripisylve ne permet pas d'appréhender le site dans le paysage.



6

Plus à l'Est, à proximité de l'entrée de service de l'aire d'autoroute, les boisements de Pins mettent à distance le site d'étude.



7

La situation est depuis ce point de vue identique. La ripisylve continue d'opérer son pouvoir occultant.



7'

La situation hivernale ne modifie pas ici les perceptions.



8

Depuis le hameau Desfarges, la ripisylve du ruisseau de Genouillet intercepte rapidement les perceptions visuelles.



8'

En situation hivernale l'effet est identique.



9

C'est en rejoignant la RD6 au-delà du ruisseau de Genouillet que le site commence à apparaître dans le paysage.



9'

En situation hivernale, la situation est identique.



10

Les structures végétales présentes ponctuellement et en pointillé le long de la piste cyclable et de l'ancienne voie ferrée créent des jeux d'ouverture et fermeture sur la plaine agricole et le site d'étude. Depuis ce hameau présent au départ du chemin de la Grande Bastide dont les habitations sont les seules à être en limite directe avec la RD6, les enjeux sont inexistantes. Les habitations tournent le dos à la voie et d'épais murs et haies les cloisonnent du flux de voitures.





11

A l'entrée du chemin d'accès permettant de rejoindre le hangar agricole, la zone de stockage, la plate-forme de compostage et le site d'étude, les perceptions convergent de part et d'autre de la voie. Le site n'est pas identifiable.



11

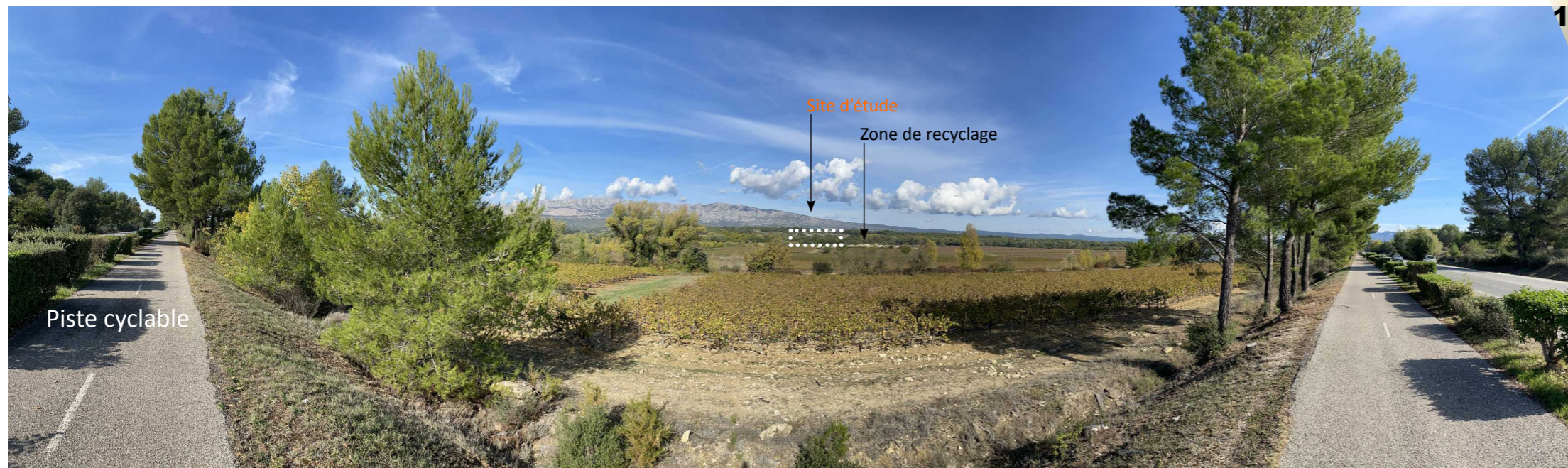
En situation hivernale, les perceptions sont identiques.



12

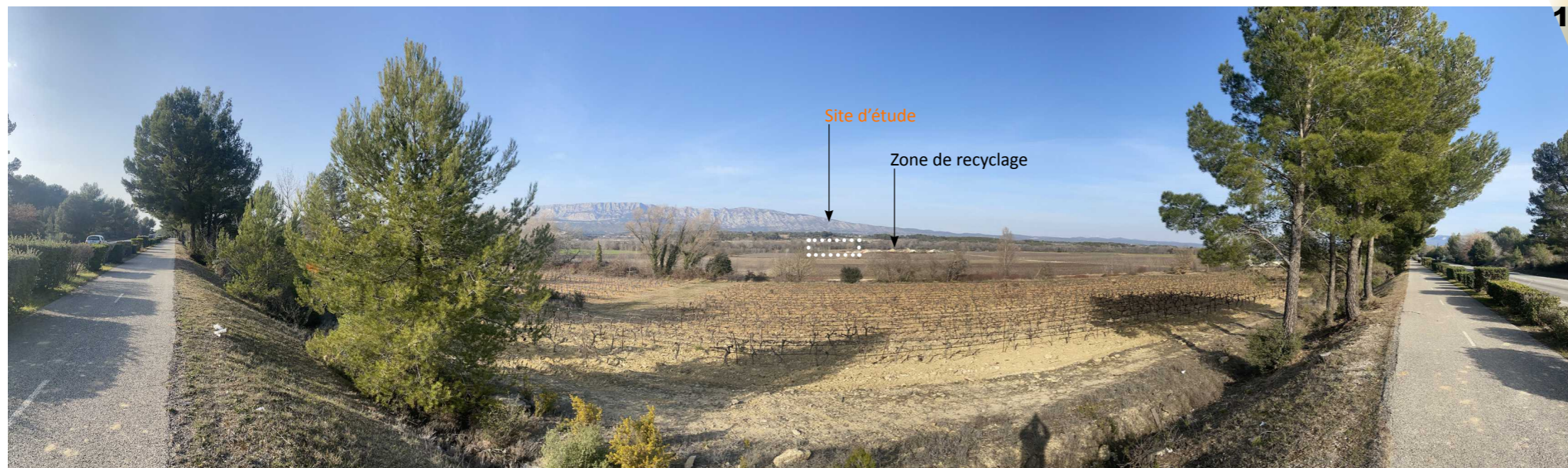
En se rapprochant du site d'étude depuis le chemin d'accès, la zone de recyclage présente au premier plan ne permet pas de le visualiser. Depuis ce chemin, il est nécessaire de se rapprocher au plus près du site pour l'identifier.





13

En s'éloignant vers l'Ouest le long de la piste cyclable, le site apparaît en pointillé au gré de la présence au premier plan d'une structure végétale.



13'

En situation hivernale, les perceptions sont semblables.



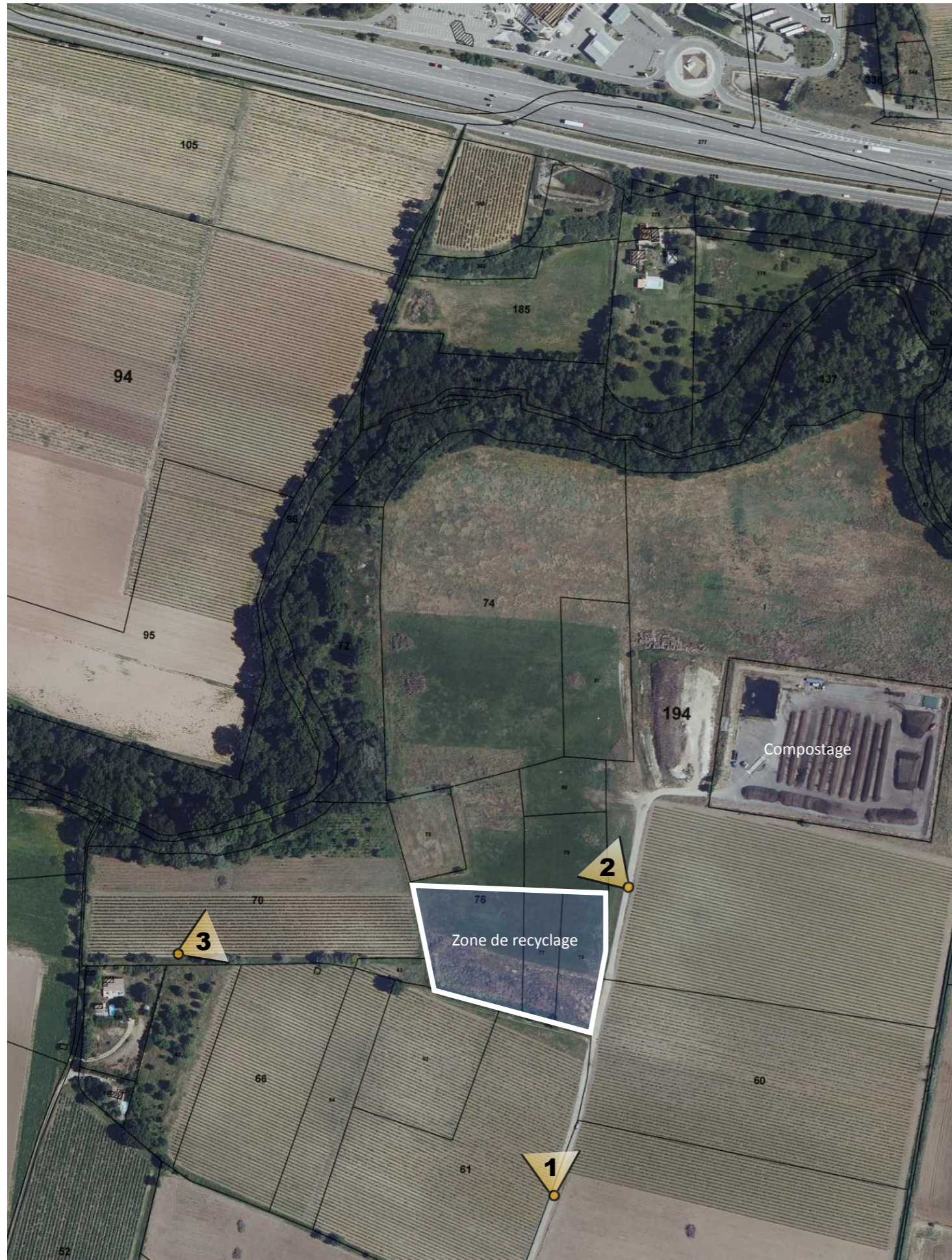
14

En s'éloignant toujours plus à l'Ouest le long de la piste cyclable, le site est toujours légèrement identifiable.



En situation hivernale la situation est identique.

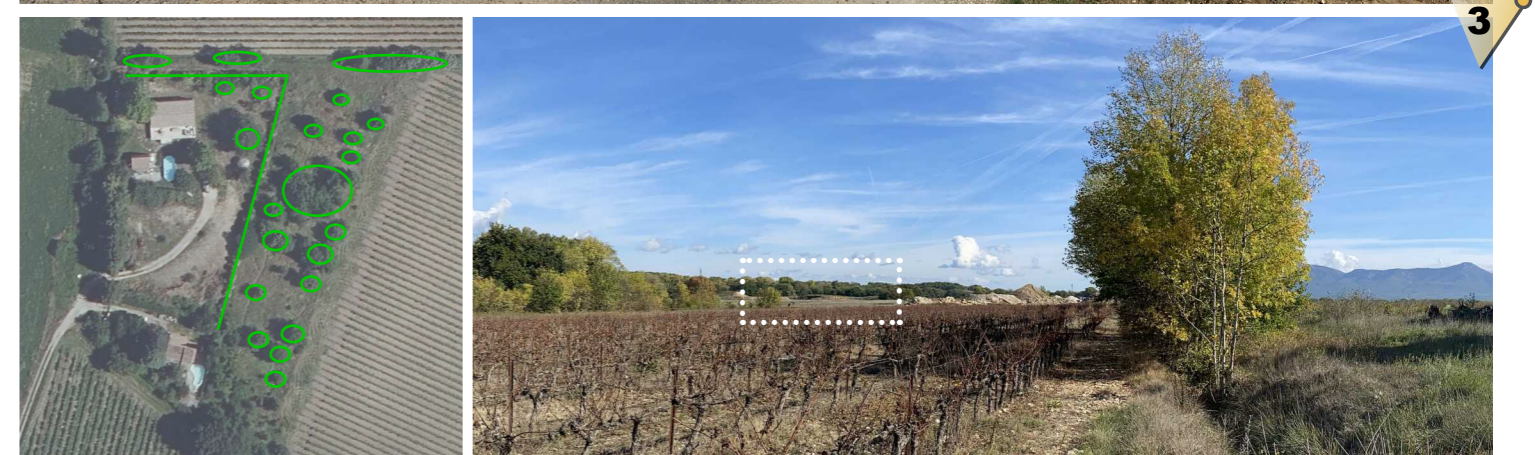
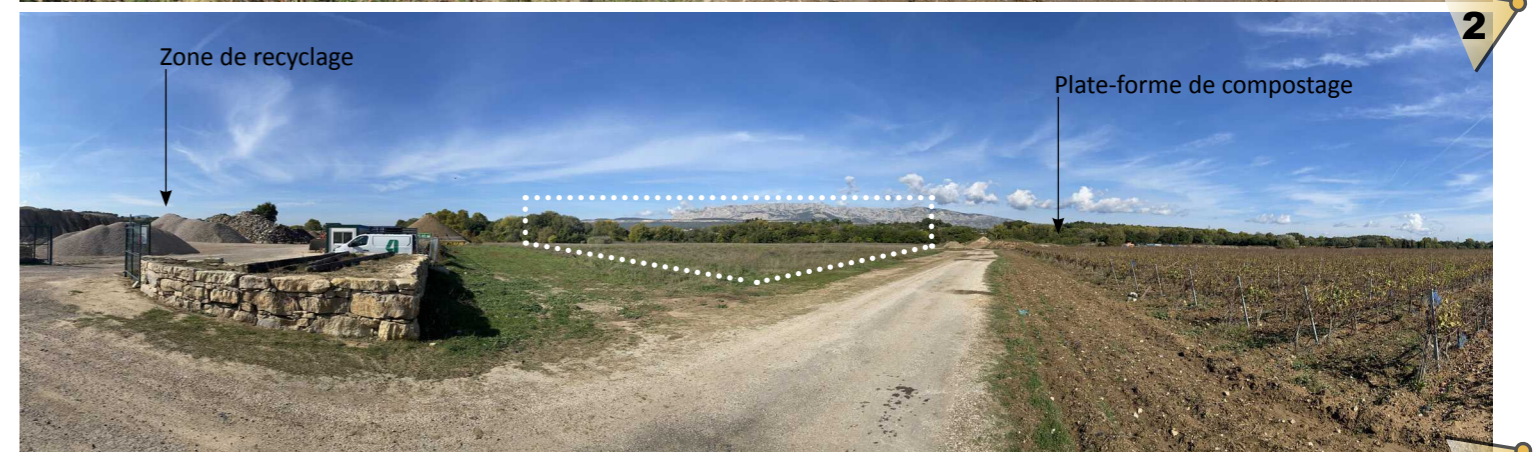
Ce point de vue marque la fin des covisibilités à l'Ouest avec le site d'étude depuis la RD6 et la piste cyclable. Au-delà l'épaisseur des boisements présents le long de l'ancienne voie ferrée ne permet plus d'identifier la plaine agricole.



0 50 250 m N

## PERCEPTIONS IMMÉDIATES

Il est nécessaire de se rapprocher des limites du site au-delà de la zone de recyclage pour l'identifier dans le paysage (point de vue 1). En limite de l'habitation présente au sein des Faïsses, (point de vue 3) le site se dévoile au Nord de la zone de recyclage. Cette perception est à nuancer, le point de vue étant extérieur à l'habitation. Au regard des haies et boisements périphériques en présence, été comme hiver les enjeux de covisibilité sont considérés comme très faibles.

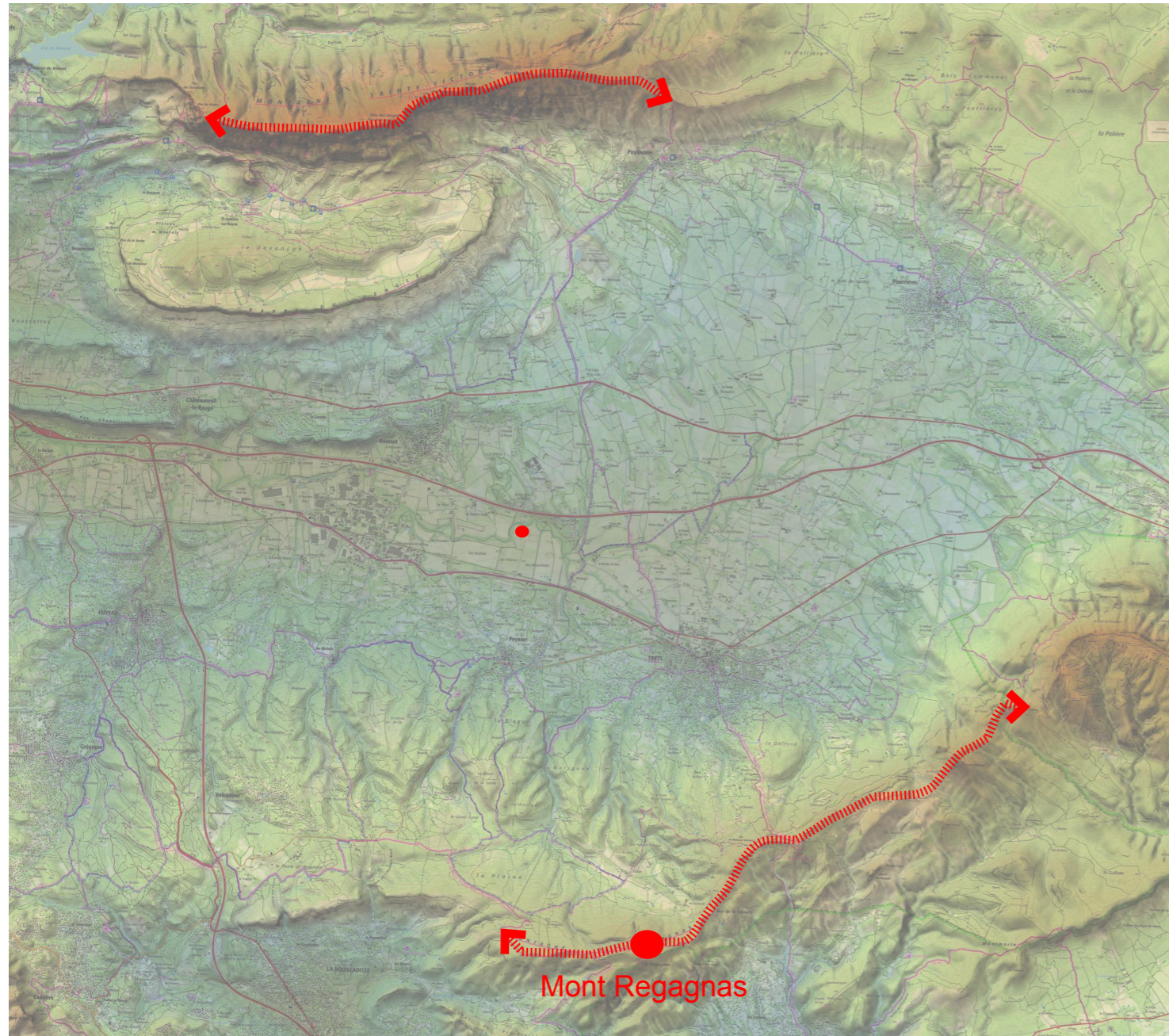


## SYNTHÈSE DES PERCEPTION VISUELLES

Echelle éloignée :

Perceptions depuis la Montagne du Regagnas : Au regard de la distance (7,5 km) et des nombreuses composantes présentes au sein de la plaine de l'Arc, notamment la zone industrielle de Rousset/Peynier à proximité du site, les enjeux sont considérés comme très faibles. La mise en place d'ombrières photovoltaïques au sein de plantations de vignes sera à cette distance difficilement identifiable et aura un impact très faible voir inexistant dans le paysage.

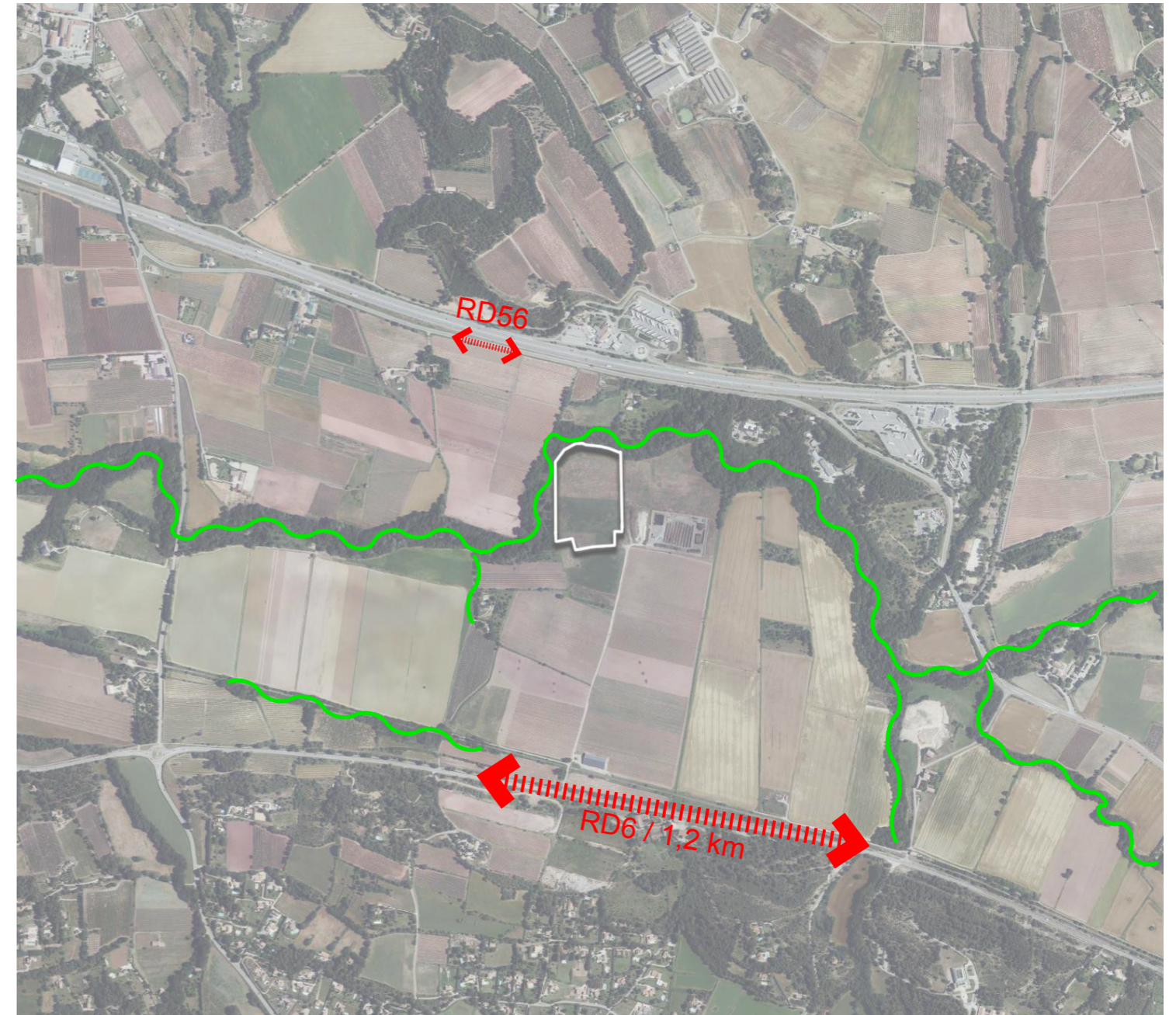
Cette analyse est valable également pour les crêtes de la Montagne Sainte-Victoire au Nord et pour toute la chaîne du Regagnas jusqu'au Mont Aurélien au Sud.



0 5 km N

Echelle rapprochée :

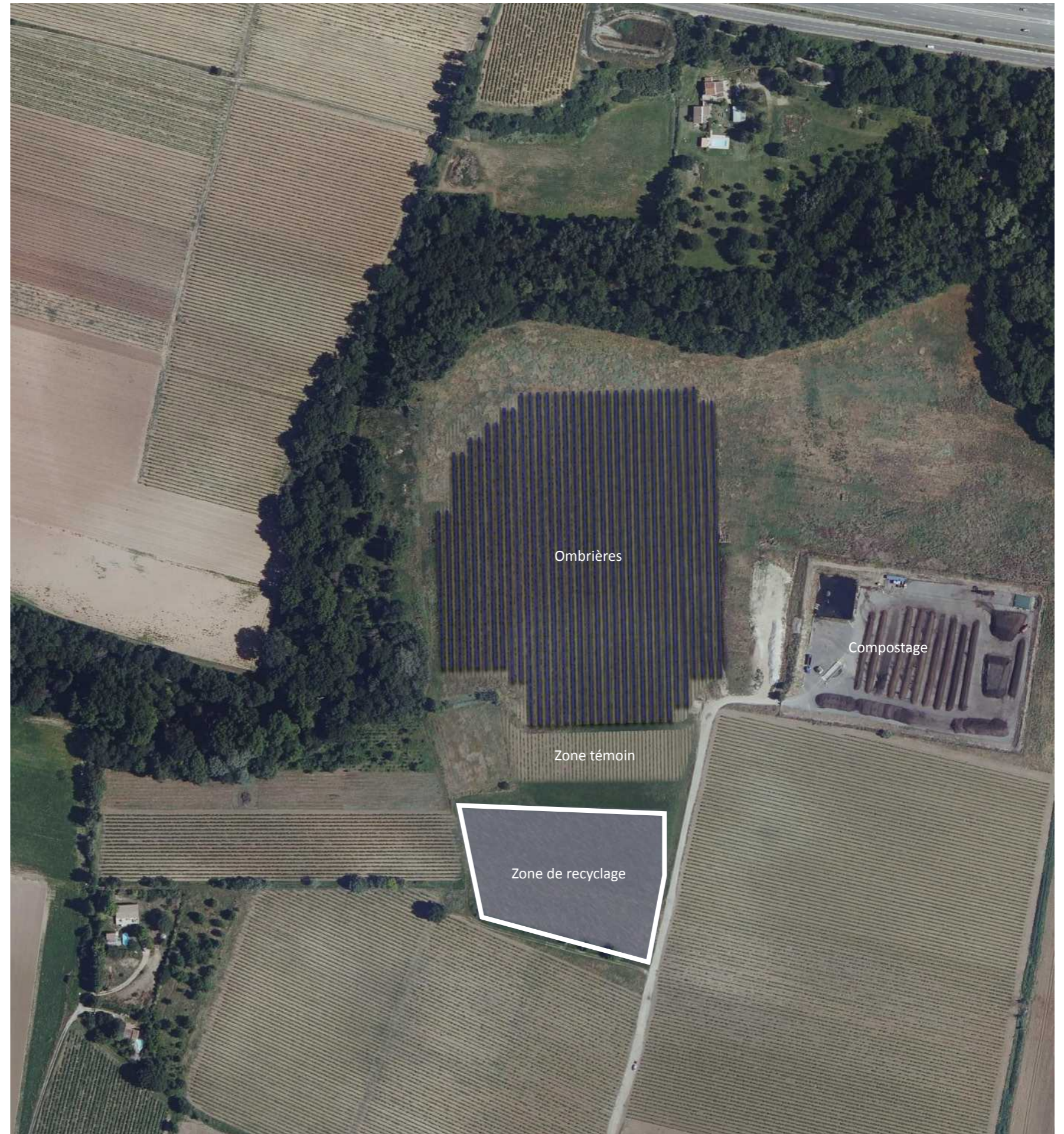
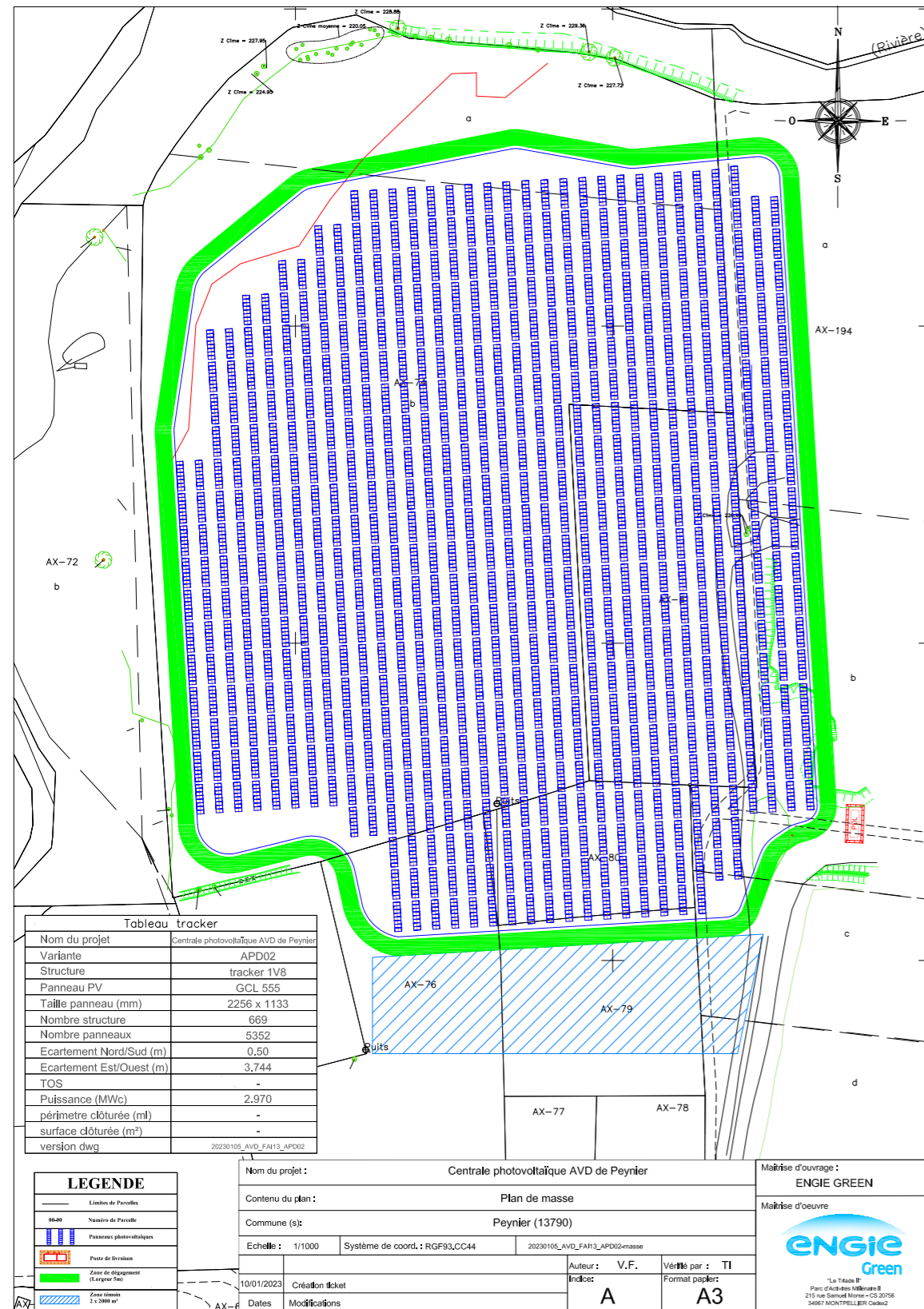
Perceptions depuis la RD6 et la piste cyclable : Au regard de la distance avec le site d'étude, 800 mètres, de la présence le long de la piste cyclable et de la voie ferrée de végétation en pointillé, de la présence également au contact direct du site d'une zone de stockage, les enjeux, localisés sur une distance de 1,2 km, sont considérés comme faibles. Depuis l'habitation présente au sein des Faïsses, la présence de haies et boisements autour de la propriété permet de nuancer les enjeux. Au Nord, depuis la RD56, au travers de la ripisylve en période hivernale, les enjeux sont considérés comme très faibles, le segment de covisibilité étant très court.



0 1 km

# DÉFINITION DU PROJET

Le projet se définit sur la quasi-totalité du périmètre d'étude en prenant soin de s'écarter de la ripisylve au Nord. Une zone témoin de 4000 m<sup>2</sup> (zone plantée mais non recouvert d'ombrières) est présente entre la zone de stockage et les ombrières.



Perception aux abords du projet



Perception du projet depuis la RD6

